



On Danse!



Seul ou en couple, en 2020 / 2021 à Gif sur Yvette

<http://www.danse-a-gif.fr>

Enseignement

Dances de Société (en couple) :

- **Danse de salon**, avec des dances standards : **valse lente**, **valse viennoise**, **tango**, **quick step**, et des dances latines : **chachacha**, **paso doble**, **samba**, **rumba**
- **Rock**
- **Salsa**

Danse Orientale

Tarif annuel, Horaires, Lieu

	Danse	Niv.*	Tarif	Quand ?	Où
Danse de société (Danse en couple mais on peut s'inscrire seul)	Salon	C	190 €	Mardi 19h30 -20h30	Feuillarde
		I	190 €	Mardi 20h30 -21h30	Feuillarde
		D	190 €	Mardi 21h30 -22h30	Feuillarde
	Rock	Débutants	190 €	Lundi 19h30 -20h30	Feuillarde
		3 à 5 ans de pratique	190 €	Lundi 20h30 -21h30	Feuillarde
		Confirmés	190 €	Lundi 21h30 -22h30	Feuillarde
		2 à 3 ans de pratique	190 €	Mercredi 21h30 -22h30	Goussons
		I	190 €	Mercredi heure à définir	Château Belleville
		D	190 €	Mercredi heure à définir	Château Belleville
Danse Orientale	Orientale	Tous	210€	Lundi 20h - 21h	Goussons salle polyvalente

* D : Débutant, I: Intermédiaire, C: Confirmé

Des **réductions** sont accordées pour les couples en Danse de Société, pour inscriptions multiples d'une même personne, et pour les jeunes de 14 à 25ans.

Consulter le site <http://www.danse-a-gif.fr>

Début des cours

A partir du **lundi 21 septembre 2020**

Séances d'essai

2 séances d'essai possibles, lors des 2 premiers cours.

Se doter d'une paire de chaussures propres à mettre au moment du cours

Calendrier prévisionnel

Consulter le site <http://www.danse-a-gif.fr>

Contacts

Stéphane : 06 81 35 03 21 Corinne : 06 07 37 32 66



Reprise des cours saison 2020/2021

Les cours reprendront à partir du lundi 21 septembre 2020.

Inscriptions et règlement

Les inscriptions sont définitives.

Il est possible de régler en 2 ou 3 fois, en fournissant plusieurs chèques au moment de l'inscription.

Les chèques sont tirés mi novembre, mi janvier et mi mars. Les chèques vacances sont acceptés comme mode de règlement.

Une attestation de paiement est délivrée pour votre comité d'entreprise.

Inscriptions en cours d'année

Idéalement, les inscriptions se prennent au plus tard le deuxième cours de la saison.

Au delà, il peut-être difficile de rattraper un retard. Consulter le professeur.

Séances d'essai

Il est possible d'effectuer une ou deux séances d'essai lors des deux premiers cours de la saison.

Merci de se munir d'une paire de chaussures propres dédiée à la danse.

Convivialité

Nous ne formons pas des élites ! Nous sommes une association qui propose des danses de loisir.

"Convivialité", "bonne humeur", "plaisir", "ambiance", "émotion"... tout en mixant les générations : "jeune", "moins jeune", et les niveaux : "débutant", "confirmé".

Voilà notre esprit.

Partenaires en Danse de Société

Les inscriptions peuvent être individuelles, ou en couple. Il peut donc exister un léger déséquilibre entre le nombre de danseurs et de danseuses. Afin que tout le monde puisse danser, nous changeons régulièrement de partenaire tout au long du cours. Outre le fait que cela permet à tout le monde de danser, pédagogiquement, le changement de partenaire permet un apprentissage plus efficace : il faut être à l'écoute et s'adapter à des guidages différents.

Et puis... c'est tellement plus convivial!

Tenue vestimentaire, chaussures, lunettes

La tenue de ville convient très bien... à condition d'être à l'aise pour effectuer des mouvements de différentes amplitudes.

Une deuxième paire de chaussures est obligatoire et les talons aiguille sont formellement interdits.

Les chaussures doivent bien tenir au pied. Pour débuter des chaussures de ville conviennent.

Le port des lunettes est déconseillé en cours : l'association décline toute responsabilité en cas de problème.

Ponctualité

Pour la bonne marche des cours, soyez ponctuels.

L'assiduité aux cours est recommandée.

Règles d'utilisation du château de Belleville

La mairie nous prête cette jolie salle parquetée du château de Belleville.

En contrepartie quelques règles d'utilisation sont à respecter si l'on ne veut pas que ce prêt soit remis en cause :

- Nous devons mettre des chaussures dédiées à la danse.
- Des chaussures de danse ne sont pas obligatoires; simplement des chaussures propres dédiées à la danse.
- Les talons aiguille sont interdits.
- Nous ne devons rien accrocher aux espagnolettes des fenêtres (vêtements, foulards ...).
- Les cours doivent se terminer impérativement à 20h30, 21h30 et le dernier à 22h30 afin de quitter le château après le dernier cours le plus vite possible avant 22h40.
- Les professeurs sont souvent emportés par leur élan, il faut donc collectivement leur rappeler l'heure.
- La sortie à 22h30 s'effectue par la petite porte côté cuisine.
- Avant de quitter le château après le dernier cours, il faut :
 - s'assurer que toutes les fenêtres sont bien fermées,
 - empiler les chaises si elles ont été utilisées,
 - le mercredi soir, ranger les porte-manteaux dans le petit local de l'entrée dédié à cet effet,
 - ranger la sono,
 - s'assurer qu'il ne reste plus personne dans le château (jeter un oeil du côté du petit salon, et vérifier de dehors si des lumières ne sont pas allumées dans les étages), sinon prévenir le gardien,
 - s'il n'y a plus personne, mettre l'alarme (mode d'emploi au dessus de l'alarme).

Bien que ces actions soient du ressort des professeurs, on peut veiller collectivement à ce que ce soit fait, voire l'aider dans ces tâches)